

## Délibération n°2025-03-18-14-CA

Relative à l'approbation du Projet SUP AmU dans le cadre du programme de financement FEDER

### **Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,**

En sa séance du 18 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,

**Considérant** que l'établissement souhaite répondre à l'Appel à Projet Fonds européen de développement régional (FEDER) « Transformation Numérique », afin de mettre en place un projet numérique d'accès à l'information et d'appui à l'orientation pour les étudiants d'Aix-Marseille Université ;

**Considérant** que le service instructeur du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur requiert une délibération du Conseil d'administration de l'établissement afin de présenter le projet à la Commission régionale de programmation du 14 avril 2025 ;

**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'opération projet SUP AmU, incluant le plan de financement prévisionnel, le montant de la demande de subvention sollicitée dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER), ainsi que les délais de réalisation de l'opération, tels que détaillés en annexes de la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (31 voix pour et 1 abstention).**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 17 membres présents et 15 membres représentés

Fait à Marseille, le 18 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **24 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **24 MARS 2025**